



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Dakar, Sénégal



Madame D. et son fils sont rentrés volontairement dans leur pays d'origine, le Sénégal, en avril 2012. Afin de faciliter leur réintégration, l'Office fédéral des migrations (ODM) leur a assuré un soutien financier pour l'établissement d'un projet de réinsertion. Madame D. souhaitait en effet ouvrir un commerce de vente de tissus à Dakar.

Après son retour, Madame D. a pris contact avec l'organisation internationale pour les migrations (OIM) qui l'a conseillée et lui a expliqué la marche à suivre. Après avoir collecté tous les documents requis, Mme D. a pu commencer à mettre en œuvre son projet et l'OIM a effectué le paiement de l'aide à la réintégration directement au propriétaire du magasin et au vendeur de tissus.

Une visite de monitoring a eu lieu en 2013 pour s'informer de la situation de Madame D. un an après son retour. Lors de leur visite, les collaborateurs de l'OIM Dakar ont constaté que le projet de Madame D. était toujours opérationnel et générait un revenu qui lui permettait de couvrir ses besoins et ceux de son fils. Elle s'était adaptée à la demande de son quartier en transformant son commerce pour vendre des vêtements et chaussures à la place du tissu comme initialement prévu. Les coûts élevés de loyer pourraient la pousser à chercher un local dans un autre quartier moins cher de la capitale. Bien qu'il ne soit pas facile pour une femme seule de gérer un commerce au Sénégal, Mme D. se dit toutefois satisfaite d'être rentrée au Sénégal. Elle encourage en outre tous ses compatriotes qui en auraient l'occasion à revenir au Sénégal auprès de leur famille.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

ODM/OIM, Avril 2014

